

Le Réseau RECTO VERSO a été initié par l'**Agglomération du Bocage Bressuirais** à destination des entreprises du territoire pour favoriser les **échanges** et les **mutualisations** en vue d'optimiser l'usage des ressources et de gagner en compétitivité.

Il s'agit de favoriser les échanges de **bonnes pratiques** et mettre en œuvre des **actions collectives** avec un **réseau** d'entreprises du bocage bressuirais, en lien avec l'économie circulaire.

L'**atelier Eco-Innovation « comment gagner en compétitivité en repensant sa conception de produit »** a eu lieu, à **La Faye**, dans l'entreprise **MILLET** et a été animé par le **Pôle Eco-industries** et l'**ex-directrice RSE Camif**.

Les intervenants :

Damien Deletraz- Expert éco-conception- Pôle Eco-Industries

Anne Laurence- Témoignage d'entreprise Camif & du financement et accompagnement Become

Fabrice Gobin – Témoignage de l'entreprise Millet

L'éco-innovation, c'est quoi ?

C'est l'élaboration et la mise sur le marché **d'un produit ou service plus respectueux de l'environnement**, avec une **pensée cycle de vie** ET avec **une valeur additionnelle** (usage, fonction, organisation...)

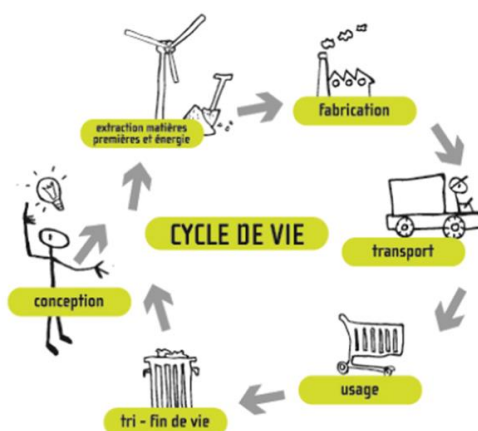
L'éco-innovation apporte :

- Au client : des valeurs d'usage et d'attrait particuliers
- À l'entreprise : de la différenciation concurrentielle et de la valeur économique

En préambule à une démarche d'éco-innovation : l'éco-conception,

Une démarche de conception en prenant en compte le cycle de vie.

Penser dès le départ à la fin de vie de son produit et optimiser chaque étape de la vie du produit pour réduire les impacts environnementaux.



Les 3 bénéfices d'une démarche d'éco-conception :

- Augmentation du **CA de 7 à 18%**
- **Réduction** des coûts de production : **jusqu'à -20%**
- **Renforcement de l'engagement** des salariés, amélioration du fonctionnement interne

Pourquoi passer à une démarche d'éco-innovation ?

- **Pour se différencier de la concurrence** : l'éco-innovation permet de créer des nouveaux services ou des produits différents sur le marché.
- **Pour répondre aux attentes des consommateurs** : 76 % des consommateurs sont intéressés par des produits éco-responsables :
 - o Bons pour la santé
 - o Fabriqués localement
 - o Avec des labels

Pour aller plus loin : lire l'étude GreenFlex sur le comportement des consommateurs
<https://info.greenflex.com/les-francais-et-la-consommation-responsable-2017>

L'éco-conception, une approche accessible à toutes les entreprises :

L'éco-innovation s'adapte selon votre niveau de maturité.

- Niveau 1 : amélioration du produit
- Niveau 2 : reconception du produit
- Niveau 3 : innovation au niveau des fonctions (nouveaux usages)
- Niveau 4 : innovation de système (global)

Quelles sont les aides pour financer le projet ?

- **Aide et accompagnement BECOME- ADEME Nouvelle Aquitaine**

Intérêt : une démarche complète pour les entreprises de la Nouvelle Aquitaine qui vise à intégrer l'environnement dans leur stratégie et le développement de produits / services

- o Analyse de votre marché et de votre stratégie pour trouver des solutions nouvelles à vos produits/ services
 - o Aide à l'éco-conception
 - o Accompagnement marketing & communication
- **Atout démarche** : s'adapte à tout type d'entreprises (TPE, PME, ETI)
 - **Accompagnement collectif et individuel sur 18 mois** : 4 jours collectifs et 8 jours individuels
 - **Date accompagnement** : octobre 2018 à fin 2020 :
 - **Financement** : **Prise en charge jusqu'au 70% de l'accompagnement.**
 - **Attention ! Date limite pour déposer un dossier : Juillet 2019.**
(1 page pour décrire votre projet.- Très simple à faire)

Besoin d'aide pour vous faire accompagner sur l'appel à projet BECOME ?

- **Appelez Anne LAURENCE, RECTO VERSO . 06.74.46.21.73**
Elle a bénéficié de l'accompagnement BECOME avec la Camif.
Retours d'expériences et aide pour montage dossier possible.
- **Participer au WEBINAR le JEUDI 23 MAI de 13h30-14h30**
Session de rattrapage pour entreprises intéressées

[Inscription ici](#)



Découvrir l'éco-innovation et la démarche BECOME : WEBINAIRE le 23 mai

Un certain nombre d'entreprises de la Nouvelle-Aquitaine a déjà intégré cette démarche BECOME et sont en cours d'accompagnement.

Venez découvrir des projets et démarches permettant d'intégrer l'environnement dans votre stratégie d'entreprise et dans votre offre.

Webinaire co-animé avec les partenaires de la démarche : Pôle Eco-Industries, Théma - Quanta, CCI Nouvelle-Aquitaine, ADI Nouvelle-Aquitaine, ADEME et Région Nouvelle-Aquitaine

Webinaire à destination des entreprises implantées sur le territoire régional

*Obligatoire

Je souhaite m'inscrire pour *

Le Webinaire du 23 mai 2019 de 13h30 à 14h30

Je souhaite être contacté pour plus d'informations